

Attention : la validation des titres de transport sans contact est arrivée



Depuis le 1^{er} avril, les bus et les cars, les navettes CSO sont équipés de valideurs

Quelles cartes peuvent être validées à distance ?

Les « **Passes Navigo** » (cartes Imagine'R, cartes intégrales mensuelles et cartes intégrales annuelles) peuvent **être validés à distance**.



Les autres titres (ticket t et carte orange) continuent à être validés en introduisant votre ticket magnétique dans le valideur.

Les cartes Optile destinées aux scolaires devront être montrées au conducteur à la montée dans le bus.

Comment valider votre Pass Navigo ?

Nos clients équipés de Passe Navigo devront faire **un nouveau geste simple et rapide** pour voyager dans nos bus.

Passez votre Pass Navigo devant le valideur.

Un signal sonore et visuel se déclenchera et indiquera la validité de votre titre.

Tout voyageur régulier ou occasionnel doit valider systématiquement son titre de transport

C'est une étape obligatoire pour voyager dans le bus

Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter au 01-39-79 97-97